

Blé tendre : choix variétal en AB

Les résultats de cette campagne reflètent une année encore atypique d'un point de vue climatique. Tout d'abord la forte pluviométrie de novembre à janvier a conduit à repousser les semis, parfois jusqu'au printemps. Pour les céréales implantées « en force » durant cette période pluvieuse, on a observé beaucoup de pertes de pieds, un mauvais enracinement et un faible tallage : ce sont les résultats les plus décevants. En revanche, l'hiver exceptionnellement doux a été favorable aux semis tardifs (janvier-février). Puis la sécheresse de mars-avril (couplée aux mauvaises conditions d'implantation) n'a pas permis une bonne valorisation des engrais organiques, mais a été bénéfique pour l'évolution des maladies foliaires. Enfin, le retour des fortes pluies au mois de mai a pu entraîner des phénomènes de verse pour les variétés sensibles, mais les cas de fusarioses sont restreints dû à des floraisons plus tardives. Au final, les rendements sont donc bien plus faibles que l'an dernier (autours de 20q), mais surtout très hétérogènes selon les dates et conditions de semis.

Ce contexte-là nous rappelle que le choix variétal sera un atout de taille (bien que pas suffisant) dans la réussite de vos céréales. Plusieurs critères sont particulièrement importants pour les blés en AB :

- la productivité
- la teneur en protéines (min 10,5% pour un débouché en blé meunier)
- la résistance aux maladies
- le pouvoir couvrant
- la précocité

Pour vous aider dans vos choix, vous retrouverez ci-dessous le regroupement 2020 des essais blé tendre bio de la zone Sud d'ARVALIS-Institut du Végétal ainsi que les conseils de la Chambre d'Agriculture.

Dix-huit variétés communes ont été testées sur les différents sites d'essais dans le sud de la France. Pour celui de Lisle-sur-Tarn, la moyenne de rendement est de 41,8 q/ha et 11,9% de protéines (seules 2 variétés sont en dessous de la norme). Voici les résultats du regroupement des 14 essais sud :

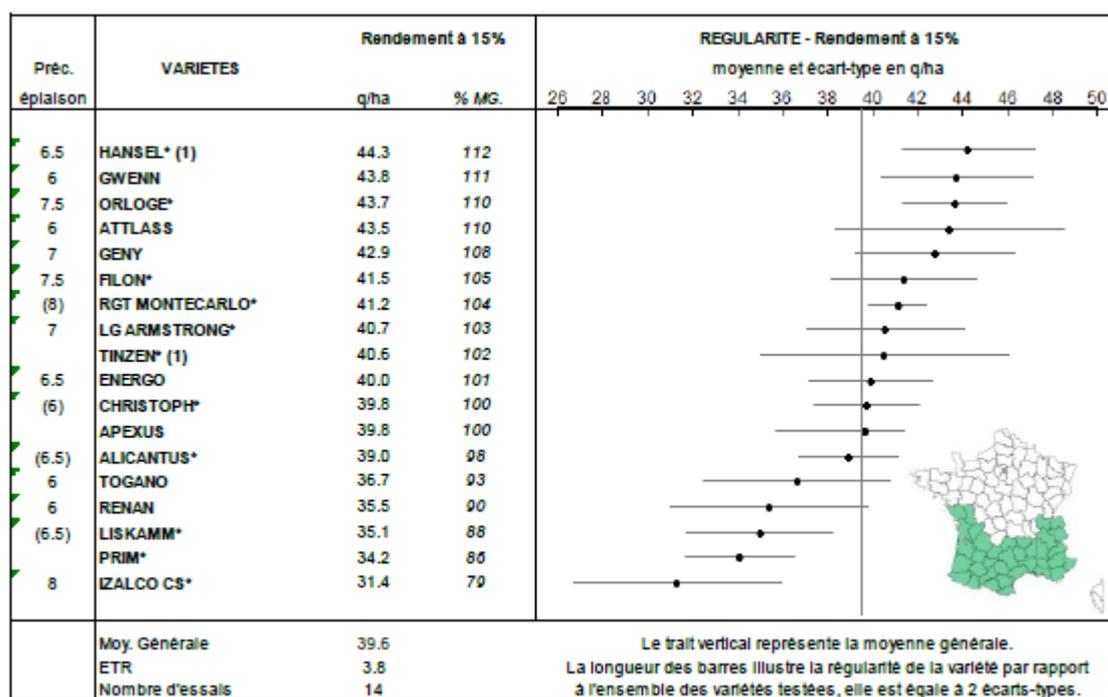
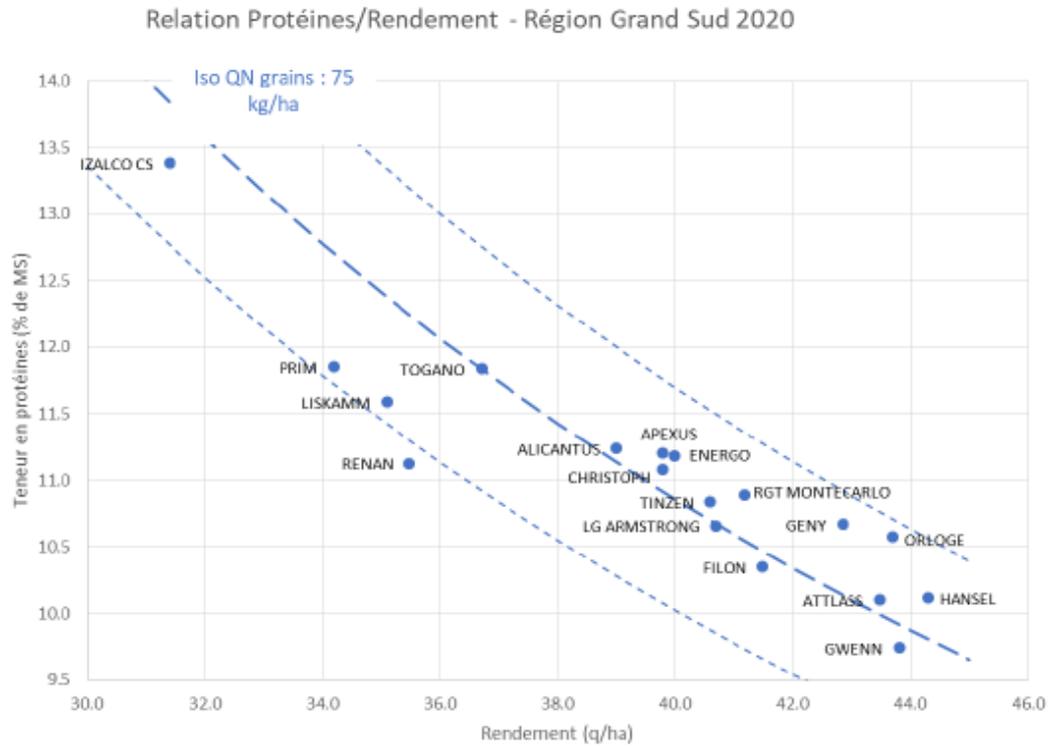


Figure 1 : Rendements 2020 - Arvalis

Ne pas se tromper de variété pour un objectif protéines

L'azote étant le principal point limitant en agriculture biologique, il n'est pas toujours évident d'atteindre le taux de protéines exigé pour la meunerie. Toutes les variétés ne valorisent pas l'azote de la même façon. Comme toujours les variétés se distinguent pour leur productivité ou leur richesse en protéines, bien qu'il en existe quelques-unes à bons compromis.

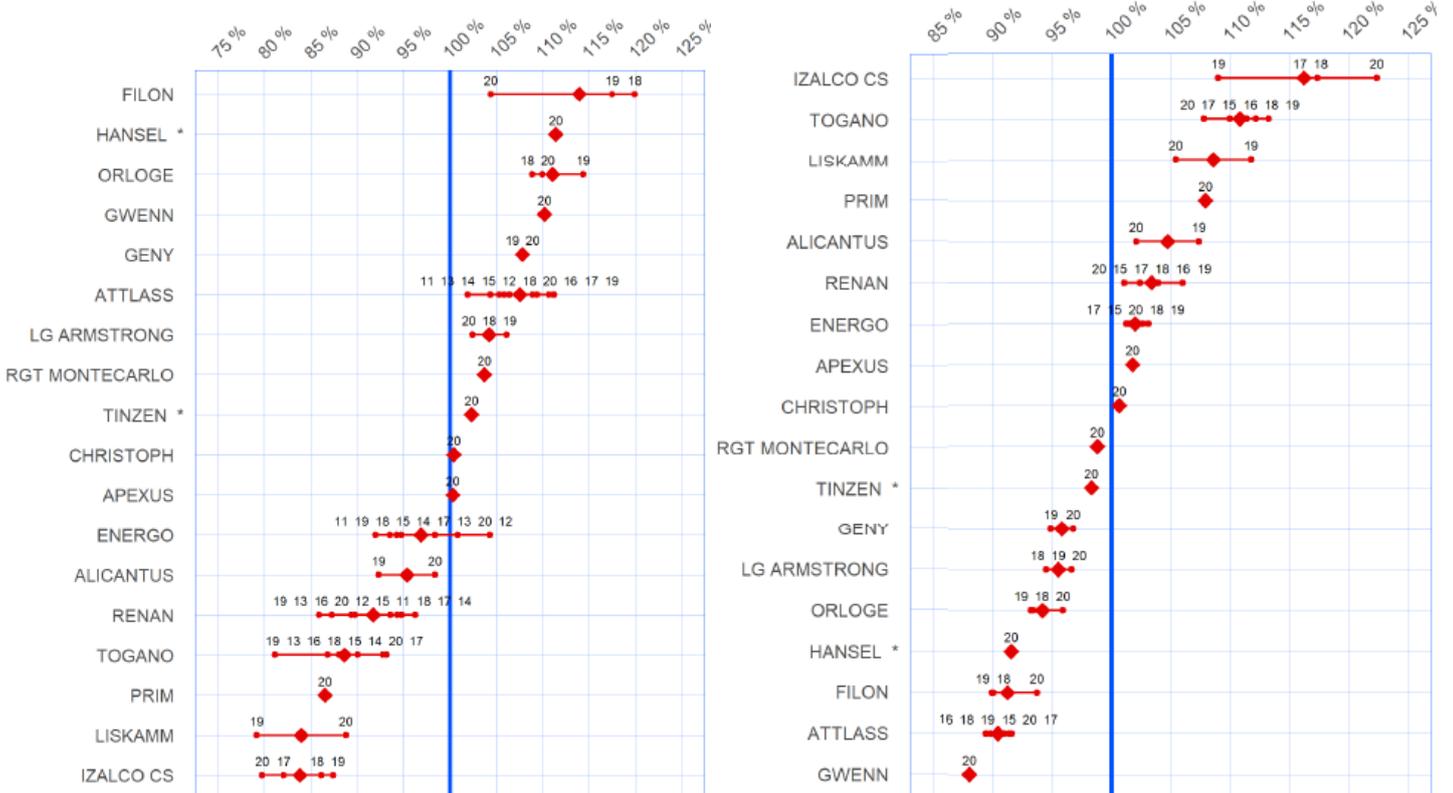
Figure 2 : Relation rendement/protéines en 2020 - Arvalis



Comparaison pluriannuelle

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, il ne faut donc pas s'arrêter aux résultats d'une seule campagne. Les graphiques suivants proposent un classement des variétés selon leur rendement (partie gauche) et leur taux de protéines (partie droite). Les résultats sont corrigés des effets annuels grâce aux variétés communes entre années, ils sont exprimés en pourcentage de la moyenne des variétés représentées.

Figure 3: Comparaison pluriannuelle des variétés (rendement à gauche et taux de protéines à droite, en % de la moyenne) - Arvalis



Le choix de précocité pour s'adapter aux différentes parcelles :

Pour les parcelles les plus séchantes ou les semis les plus tardifs, il faudra bien sûr privilégier les variétés les plus précoces à épiaison (Valbona, Forcali, Metropolis, Izalco CS...). Au contraire les variétés tardives (Renan, Atlass, Alessio, Togano...) se plairont en sols plus profonds mais à semer suffisamment tôt. Cette règle est particulièrement vraie en bio où les semis sont tardifs à très tardifs.

Synthèse et préconisations :

Variété	Observations 2020					Aristation	Observations 2020	
	Rendement	Protéines	Comportement Septoriose	Comportement Rouille Brune	Comportement Rouille Jaune		Recouvrement 2 Noeuds	PS
ALICANTUS								
APEXUS								
ATLASS			7	6	8			
CHRISTOPH								
ENERGO					7			
FILON			6	5	8			
GENY			6	5	7			
GWENN			7.5	6	7			
HANSEL			8	7	7			
IZALCO CS			7	5	8			
LG ARMSTRONG			7	7	7			
LISKAMM								
NUMERIC								
RENAN				8	5			
TINZEN								
TOGANO				5	5			

Figure 4: Résumé des caractéristiques en 2020 - Arvalis

	Objectif	Les valeurs sûres	Les nouveautés à suivre
Riches en protéines mais productivité limitée	Blé meunier	Izalco CS, Togano, Valbona, Forcali	
Bon compromis rendement/protéines	Min 10,5% de protéines pour une valorisation en meunerie	Renan, Energo, Alicantus,	Apexus, Christoph
Productives mais faibles en protéines	Blé fourrager et période de conversion	Atlass, Orloge, LG Armstrong	Geny, Gwenn,

N'oubliez pas qu'il est conseillé de cultiver au moins 3 ou 4 variétés sur son exploitation afin de répondre au mieux à vos attentes vis-à-vis du débouché, aux caractéristiques de vos différentes parcelles et de moins subir les aléas climatiques. Mieux vaut tester plusieurs années pour se faire une bonne idée sur une variété !

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site de l'ITAB pour télécharger les fiches détaillées de chaque variété : <http://www.itab.asso.fr/activites/varietes-bles.php>

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique précisée sur la carte ci-contre. Il s'appuie sur le réseau d'observation des cultures réparti sur cette même zone géographique et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.

Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur les parcelles entières pour les cultures citées. N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques (ex. : blés DRC).

Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions.

Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation. (voir fiche Conditions d'utilisation des produits phyto)

Bulletin de santé du végétal
cephyto2018

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA

Siège Social : 96 rue des agriculteurs - BP 89 - 81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83 Email : accueil@tam.chambagri.fr

Bulletin rédigé par
Maëva COLOMBET 06 52 45 83 01 m.colombet@tam.chambagri.fr
Camille BOURGOIS 06 44 09 48 52 c.bourgois@tam.chambagri.fr
Ghislain PERDRIEUX 07 86 41 91 41 g.perdrieux@tam.chambagri.fr

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation
Ministère de l'Environnement

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural" et FAEG

ENGAGEMENT DE SERVICE
AGRICULTURE
www.afnor.org
Conseil-Formation

Avec la participation financière de l'Europe et de la Région Occitanie